

PROCES-VERBAL de la Séance du 19 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf juillet à 18 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le 12 juillet 2023, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Votants : 11

Présents : 09

Nicole FAURE, Serge ARLLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Christophe RUET

Absent excusé : Nathalie BOCQUERAZ, Christophe PROUVOST

Procuration : Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ
Christophe PROUVOST donne pouvoir à Nicole FAURE

André BOCQUERAZ s'est proposé comme secrétaire de séance.

Madame Le Maire constate que le quorum est atteint et procède à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 09 JUIN 2023

Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière séance.

DELIBERATION 2023-14 – DENEIGEMENT DES VOIES COMMUNALES : GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DE L'OISANS (CCO)

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de la Communauté de Communes de l'Oisans de participer à un groupement de commande pour la passation de marchés accord-cadre à bon de commande pour la réalisation de prestation de *déneigement et de salage dans la vallée de la Lignarre*. Le groupement a pour objectif de couvrir un besoin précis, donc de lancer une seule consultation. Il s'agit d'un marché en groupement de commande pour la réalisation des prestations ci-dessus. Il est formalisé par une convention conclue pour une durée de 48 mois. Le coordonnateur du groupement est la Communauté de Communes de l'Oisans, les décisions sont prises par la commission d'appel d'offres ; la commune d'Ornon – en tant que Membre du groupement – participe aux réunions de la commission d'appel d'offres du groupement.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité

Décide d'adhérer au groupement de commande avec la Communauté de communes de l'Oisans présentés ci-dessus,

Et charge Madame Le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision, et notamment de signer la convention avec la Communauté de communes de l'Oisans.

PROCES-VERBAL de la Séance du 19 juillet 2023

INFORMATIONS DIVERSES

➤ Marché de sécurisation et de rénovation du clocher de l'Eglise d'Ornon

La consultation des entreprises a été lancée courant juin pour les lots :

- Lot 1 : Maçonnerie
- Lot 2 : Charpente

Seuls des candidats pour la maçonnerie ont répondu, il a donc fallu relancer une consultation pour le lot charpente. Cette consultation prend fin le 20 juillet à 17h00.

Ouverture des plis (fait par l'architecte) :

Les candidats :

- Merle,
- Glenat,
- Comte
- HMR

La candidature de l'entreprise Merle a été refusée car il ne répondait pas au cahier des charges.

A candidature identique, entre Comte et HMR, c'est l'entreprise HMR qui a été retenue avec un prix bien en deçà de l'entreprise Comte.

A ce jour, pour le lot 2, les entreprises BODET et EUROTOITURE ont candidaté.

L'architecte fera l'ouverture des plis les prochains jours.

Concernant le financement, le dossier du clocher n'a pas été retenu sur l'enveloppe 2023 du DSIL. Ils proposent de représenter le dossier sur l'enveloppe 2024. A Suivre...

Le début des travaux est prévu pour début septembre 2023.

La base de vie se fera dans l'église, l'eau sera prise dans le bassin et les sanitaires seront les toilettes sèches de la commune.

Pour les travaux, il faudra prévoir la neutralisation du parking.

➤ Rénovation de la salle Polyvalente

On arrive à la fin des travaux.

Tout s'est bien passé, sauf la dernière intervention de Lionet, pour laquelle il y a une réserve au niveau du Procès-Verbal de réception. En effet la 1^{ère} marche pour arriver à la terrasse est trop haute.

Il va être demandé de refaire la marche.

Il reste 2 rambarde de sécurité de chaque côté de l'escalier à poser.

PROCES-VERBAL de la Séance du 19 juillet 2023

Le bassin est terminé. Peut être faire un empiétement autour. Une réflexion est ouverte.

Des plantes vivaces seront plantées entre les pierres, pour agrément, du gazon et des arbustes seront plantés pour faire une barrière naturelle.

Une réflexion sur la jointure entre la terrasse et la retombée est en cours également.

D'autre part, des chaises neuves (48 noires et 24 rouges) et des tables ont été achetées. Le tout sur des chariots roulants.

La salle polyvalent a de nombreuses réservations, pour des réunions (réunion communautaire de fin juillet par exemple), ou des manifestations micros folies, concerts etc ..).

L'inauguration pour les partenaires aura lieu fin septembre.

Séance levée à 19h00

Le secrétaire de séance

Madame le Maire
Nicole FAURE

